

Logements glacés, factures impayées... Douze millions de Français confrontés à la précarité énergétique

(Reporterre) [Grégoire Souchay](#) le 10 novembre 2021

https://reporterre.net/Logements-glaces-factures-impayees-Douze-millions-de-Francais-confrontes-a-la-precarite?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_quotidienne

Dix-neuf associations organisent la première « journée nationale de lutte contre la précarité énergétique ». Douze millions de personnes ont froid chez elles en France et les aides à la rénovation énergétique telles que Ma Prime Rénov sont trop limitées, disent-elles.

« *La précarité énergétique est un fléau et il s'aggrave. Il touche tout le monde, à tout âge.* » Christophe Robert, directeur général de la Fondation Abbé Pierre a rappelé lors d'une conférence de presse jeudi 4 novembre ce constat glaçant : 12 millions de personnes ont froid chez elles en France ou peinent à payer leurs factures d'énergie, soit un Français sur cinq. La raison principale : des logements mal isolés et inchauffables. Le médiateur de l'énergie comptabilise [551 721 litiges](#) pour impayés de gaz et d'électricité en 2019. Et la situation pourrait empirer avec la hausse du prix du gaz et de l'électricité.

Pour « *sensibiliser un maximum sur ce sujet et l'installer dans le débat public* », dit Hélène Denise, chargée de plaidoyer à la Fondation Abbé Pierre, [dix-neuf associations](#), dont le Secours catholique et Greenpeace, organisent ce 10 novembre la première « [journée nationale de lutte contre la précarité énergétique](#) ».

« Changer son système de chauffage sans isoler les murs, ça ne suffit pas »

Depuis un an, le gouvernement ne lésine pas sur la communication autour de Ma Prime Rénov, le principal outil d'aide à la rénovation. Le 27 octobre, lors d'une présentation aux professionnels, il s'enthousiasmait d'avoir engagé plus de 500 000 dossiers en 2021, pour 1,6 milliard d'euros de financement sur les 2 milliards prévus. Le comité d'évaluation du plan de relance a publié en octobre un [rapport](#) — portant notamment sur Ma Prime Rénov — moins enthousiaste.

L'aide cible certes majoritairement les ménages modestes et très modestes (60 % des bénéficiaires, 81 % des montants), mais la quasi-totalité des dossiers concerne des opérations isolées de rénovation. Poêles à granulés et pompes à chaleur représentent à eux seuls plus de la moitié des subventions. Or, rappelle Hélène Denise, « *changer seulement son système de chauffage sans isoler les murs ou les combles, ça ne suffit pas à sortir de la précarité énergétique* ». Seul un millier de dossiers ont reçu un bonus de « *sortie de passoire énergétique* », à peine 500 ont obtenu celui pour une rénovation performante (celles qui aboutissent à l'étiquette énergie A ou B). Même la Cour des comptes relève le 30 septembre dernier dans un [« audit flash »](#) que « *Ma Prime Rénov s'adresse à la quasi-totalité des propriétaires, sans gain énergétique minimum requis. Une évaluation des bénéfices environnementaux et sociaux sera nécessaire d'ici à 2023* ».

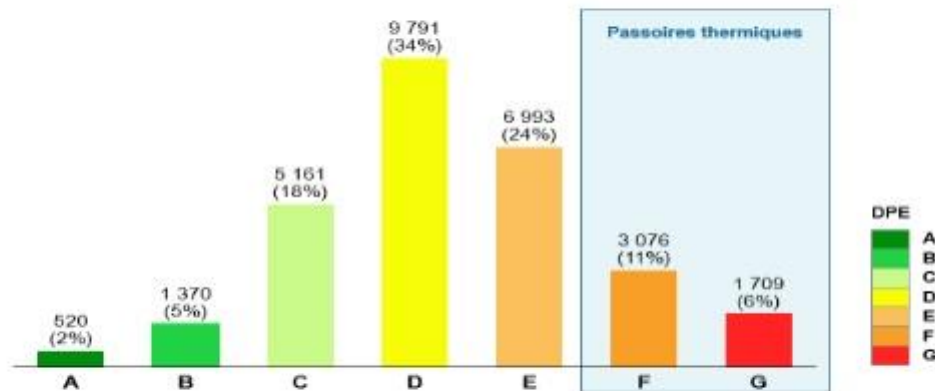
[Rénovation énergétique : une décennie de perdue](#)

Des aides insuffisantes et peu accessibles aux plus démunis

Mal calibrées, ces aides sont en plus difficilement accessibles pour celles et ceux qui cumulent les difficultés : de logement, d'argent ou d'accès à l'outil numérique, indispensable pour déposer un dossier sur le site MaPrimeRénov.fr. Pour trouver un dispositif efficace pour les plus fragiles, il faut se tourner vers l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et son programme « [Habiter mieux Sérénité](#) », renommé en

janvier 2022 « *Ma Prime Rénov sérénité* ». En échange d'une baisse minimale de 35 % de la consommation énergétique, l'Anah peut débloquer jusqu'à 20 000 euros pour des travaux de rénovation. En 2019, 44 000 dossiers avaient été traités, dont 20 % pour les seules passoires thermiques. Un rythme qui reste très loin de celui nécessaire pour rénover l'ensemble des 4,8 millions de passoires thermiques d'ici 2050 [1] Et même avec ces aides subsiste un reste à charge de 35 % du montant des travaux. Inaccessible pour qui n'a même pas la possibilité de contracter un crédit bancaire.

Résidences principales par classe de performance énergétique (étiquettes DPE), au 1^{er} janvier 2018, en milliers de logements



* Soit l'ensemble des produits énergétiques non transformés, exploités directement ou importés.

Sources : Fidéli 2018, base des DPE 2017 et 2018 de l'Ademe, modèle Enerter (année 2015)

Au 1^{er} janvier 2018, 17 % des résidences principales étaient des passoires thermiques. [Comité d'évaluation du plan France Relance](#)

Enfin, les politiques actuelles de rénovation souffrent d'un manque de personnel chronique. Ce 10 novembre, la Fondation Abbé Pierre publie une [étude](#) sur les espaces conseils Faire, soit mille conseillers chargés d'informer les ménages souhaitant entreprendre des travaux de rénovation. Le bilan est « *assez alarmant* » : dans 40 % des cas, les appels ne sont même pas décrochés, et 36 % ne donnent lieu à aucun conseil. Quant aux conseils effectivement reçus, ils se révèlent erronés dans un tiers des cas. « *Le réseau est aujourd'hui saturé* » et « *les conseillers sont débordés et surchargés* », déplore Hélène Denise. Réponse du gouvernement ? La ministre déléguée au logement Emmanuelle Wargon a annoncé le 22 octobre la création d'une « *nouvelle marque* » baptisée [France Rénov'](#) avec un site web et un numéro de téléphone unique au 1^{er} janvier 2022. Le budget de 2 milliards d'euros pour la rénovation, déjà annoncé l'an dernier, a également été confirmé.